Rezensionen / recensions / recensioni

Bouve, C. (2010). L'utopie des crèches françaises au 19^e siècle: un pari sur l'enfant pauvre. Essai socio-historique. Bern: Lang, Exploration. 294 p.

A l'heure où la campagne contre HarmoS a été menée (avec succès) dans plusieurs cantons alémaniques au nom de la défense de la petite enfance trop tôt scolarisée, et à celle où la *primarisation* de l'école enfantine est redoutée dans les cantons romands qui mettent justement en place HarmoS, un livre comme celui que nous propose Catherine Bouve sur «L'utopie des crèches françaises au 19^e siècle: un pari sur l'enfant pauvre» est intéressant à plusieurs titres.

Un intérêt historique d'abord: il est à présent admis que l'enfance, et *a fortiori* la petite enfance, sont des constructions sociologiques soutenues par des sociétés dont les idéaux et principes évoluent au fil du temps. Le regard attendri posé par le public sur la petite enfance en particulier, s'il semble naturel de nos jours, ne l'était pas jadis. L'histoire est utile pour analyser le présent «puisque c'est dans le passé qu'on trouve les éléments qui la constituent» (p. 1): prendre conscience de quoi est fait le regard posé au 19^e siècle sur la petite enfance (ici en France), permet de retrouver l'origine de la construction de dispositifs *de garde* avant d'être éducatifs tels que les crèches (qui existent aussi en Suisse).

Un intérêt *sociologique* ensuite: à partir des faits historiques exhumés, mis en récit et en sens, il est toujours utile de comprendre comment à un moment donné, et dans quel but, une société a construit certains dispositifs éducatifs, dont les crèches, et quelle mission socialisatrice leur a été conférée.

Car la petite enfance, bien que prise en charge de manière philanthropique, ainsi que le démontre C. Bouve pour la France, a fait l'objet d'attentions à partir du moment où il s'est agi de prendre en main la problématique de l'éducation les classes indigentes. L'ouverture des crèches, ainsi nommées en analogie avec la crèche chrétienne de Bethléem, y participe, portée par l'idée que l'enfance est une cire molle dans laquelle il convient d'inscrire une empreinte civilisatrice: «Éduquer, educere, tirer hors des influences néfastes voire pernicieuses, telle est l'ambition de ces crèches qui vont se targuer de sauvegarder les enfants des pauvres, de faire attention à leurs mères, de leur apprendre à prendre soin de leur progéniture» (p. XIII). Le développement de la société (dans le cadre bien circonscrit de la société d'ordre qu'il ne convient guère de dépasser) passe par l'éducation des enfants dès leur jeune âge, et donc aussi, plus ou moins directement, par celle des mères qui ne partagent pas les valeurs ou les usages de la classe dominante qui impose ses normes. Des tensions naissent, de fait, lorsque la nation (via l'institution scolaire) se mêle d'éducation, en concurrence avec l'institution familiale, puisque est posé «un pari sur le petit enfant pour réformer les mœurs sociales populaires et refonder le pacte social et politique. Dès lors, cette éducation va se faire au mieux en dehors de ces familles, au pire contre elles» (p. 3).

A partir de la constitution d'un corpus formé d'une part du *Bulletin des crèches* (1846-1859) et d'autres sources primaires, telles le livre de référence écrit par Marbeau au milieu du 19^e siècle sur les crèches et maintes fois réédité, et d'autres textes permettant de contextualiser cet objet, C. Bouve montre tout au long de son ouvrage comment la dialectique entre deux conceptions de l'éducation a particulièrement pris forme dans le projet politique et sociale des *crèches*, du temps des *fondations* au temps des *controverses*.

L'auteure, impliquée professionnellement dans les Services officiels d'éducation de la petite enfance dans la région parisienne, ne s'arrête pas à son récit historique puisqu'elle le met en regard avec la situation sociopolitique actuelle. «Dépasser l'héritage: réinventer les rôles professionnel et parental»: tel est le titre de la conclusion de l'ouvrage, titre qui montre que les tensions entre éducation nationale et éducation familiale ne sont pas apaisées. *In fine*, l'auteure demande à ce que le changement de paradigme qui valorise les compétences parentales soit accompagné du dépassement des stéréotypes sociaux et culturels qui enferment les parents. Certes, cela serait nécessaire et ne concerne pas que la France.

Mais il conviendrait, à l'heure où, en Suisse notamment, la scolarisation des jeunes enfants est devenue une obligation constitutionnelle, de réaliser un pas supplémentaire et de se demander pourquoi, après tant d'années (de tentatives) d'éducation de la société à travers l'éducation des petits enfants, la société civile et politique tend aujourd'hui à rendre aux parents leurs prérogatives éducationnelles et, dans une contradiction qui pourrait n'être qu'apparente, prend simultanément en main l'instruction formelle des enfants en la rendant obligatoire dès 4 ans. Il conviendrait alors de s'interroger aussi sur la construction historique de la distinction entre éducation et instruction, et sur le caractère irréductible de leur interdépendance.

Un regard historique sur le 19e siècle, tel que présent dans cet ouvrage, pointe avec acuité les enjeux des institutions sociales et scolaires de l'éducation du petit enfant alors. Ce regard est certes facilité par la distance temporelle. Pour procéder à un tel examen sur la situation de l'éducation de la petite enfance de nos jours (et de l'obligation de l'école enfantine contenue en Suisse dans HarmoS), il faudra trouver un regard sociologique, nourri des leçons de l'histoire, pour montrer le processus civilisateur de l'Etat contemporain qui n'en a pas fini, malgré les apparences, de concurrencer les familles quant à l'éducation des enfants... et de leurs parents.

Danièle Périsset, HEP-VS et Université de Genève